

Déclaration des Performances N° 2364624

1 Code d'identification unique du produit type :

777 LANKO IMPER SURFACAGE

2 Usages prévus :

EN 1504-2 : Produit de protection de surface – revêtement (C) – protection contre les risques de pénétration (1.3) – contrôle de l'humidité (2.2) – résistance physique (5.1) et augmentation de la résistivité (8.2)

EN 1504-3 : Mortier PCC de réparation structurale des structures en béton - Application manuelle du mortier (3.1) - Préservation ou restauration de la passivité par augmentation de la couche (7.1) - Dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil

Fabricant : PAREXGROUP SA - 19 place de la résistance - CS 50053 - 92445 Issy les Moulineaux www.parexlanko.com

4 Mandataire : non applicable

5 Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances : système 2+

6 Norme harmonisée : EN 1504-2 :2004 et EN 1504-3: 2005

Organisme notifié: n°0333 AFNOR Certification

7 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Norme
Adhérence par essai d'arrachement	≥ 1 N/mm²	EN 1504-2
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I s _D < 5m	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	W < 0,1 kg /m ² .h ⁰ ,5	
Perméabilité au CO2	S _D >50m	
Résistance aux chocs	Classe III	
Résistance à l'abrasion	Perte de poids < 3000mg	
Compatibilité thermique	≥ 1 MPa	
Résistance en compression	Classe R 4	EN 1504-3
Teneur en ions chlorures	≤ 0.05 %	
Adhérence	≥ 2 MPa	
Résistance à la carbonatation	Satisfaisant	
Module d'élasticité	20.1 GPa	
Compatibilité thermique Partie 1	≥ 2 MPa	
Absorption capillaire	$\leq 0.5 \text{ kg/(m}^2.\text{h}^{0.5)}$	
Substances dangereuses	Conforme à 5.4	
Réaction au feu	NPD	



Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) n°305-2011, la présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Pascal Malafosse, Directeur Général A Issy-les-Moulineaux le 21.09.2020

